

Règlement du concours L'Art des jeux

Dans le cadre d'**Amiens se prend au jeu**, la direction des sports d'Amiens Métropole, en partenariat avec la DSDEN, vous propose de participer à un **concours/exposition de création plastique autour des jeux olympiques et paralympiques**.

Le concours consistera en la **réalisation d'une production plastique collective par classe**, en 2D ou en 3D, représentant le sport olympique et paralympique et/ou ses valeurs.

Toutes les formes de productions seront accueillies : sculpture, assemblage, installation, collage, peinture, techniques mixtes.

Les formats:

Les productions ne devront pas dépasser:

- 80 cm x 100 cm pour les réalisations en 2D.
- 1 m³ pour les réalisations en 3D.

Trois photographies en couleur de la production ainsi qu'un **cartel** : titre de l'oeuvre, descriptif de l'oeuvre et de la démarche, nom de l'école et niveau de la classe seront envoyées à l'adresse : cparts80@ac-amiens.fr

Ces photographies donneront lieu à une exposition virtuelle qui sera mise en ligne sur le site arts.dsden80.ac-amiens.fr

5 productions recevront un prix spécial du jury : **prix coup de coeur, prix de l'originalité, prix couleur, prix 2D, prix 3D**.

De plus, ces dernières seront **exposées au Coliseum d'Amiens**.

Le calendrier:

*** Du 08 janvier au 1er avril 2024 :**

Ouverture des inscriptions en ligne via le lien suivant:

<https://enquetes2.ac-amiens.fr/v4/s/ecaeb5>

*** Du 15 au 19 avril 2024 :**

Envoi des photographies et des informations liées à la production à l'adresse:

cparts80@ac-amiens.fr

*** A partir du 1er mai 2024:**

Exposition virtuelle visible sur le site DSDEN arts80

*** 15 mai 2024:**

Attribution des 5 prix du jury.

Du 3 juin au 31 août :

Exposition au Coliseum des 5 productions récompensées par un prix.